

## Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance

### Objectifs

Ce programme vise à permettre aux professionnels de santé :

- D'acquérir des connaissances permettant de déceler les situations de maltraitance, à contribuer à leur prévention et leur réduction.
- D'apporter les éléments leur permettant de ne pas devenir « maltraitant par inadvertance » :
  - en suscitant la prise de conscience du phénomène maltraitance dans les pratiques professionnelles ;
  - en aidant à une relecture des actes professionnels quotidiens où la technicité prend trop souvent le pas sur l'attention à la personne ;
- De s'approprier le concept de bientraitance et d'améliorer l'accompagnement des personnes âgées :
  - en menant une réflexion collective sur la bientraitance au quotidien
  - en déclinant des recommandations pour une intervention bientraitante auprès des personnes âgées.

### Axes essentiels

#### Jour 1 : sensibilisation (7 h)

- **Qu'est-ce que la maltraitance ?** : Définitions ; notions de violence et de vulnérabilité ; les signalements de maltraitance.
- **Les différentes formes de maltraitance** :
  - Institutionnelle
  - Physique
  - Psychologique
  - Financière
  - Médicale
  - Privation, violation des droits du citoyen
  - Négligences actives et passives.

Avec une mention particulière pour la maltraitance « par inadvertance » en reprenant les exemples du quotidien. La maltraitance par inadvertance est favorisée par l'ignorance ou la connaissance partielle des besoins et attentes des personnes âgées et l'épuisement des aidants. Cette maltraitance peut être limitée dès lors qu'il y a prise de conscience que l'on peut être maltraitant dans sa pratique soignante sans le vouloir.

- **Les facteurs de risque** au travers des situations familiales, sociales et professionnelles.

Le repérage des facteurs de risque et leur meilleure analyse permettent aux professionnels de construire des outils de prévention des situations sensibles et de gérer les situations de crise.

- **Aspects juridiques et obligation de signalement**

#### Jour 2 : approfondissement « vers la bientraitance » (7 h)

- **Analyse des situations quotidiennes vécues par les professionnels** :



Le travail de réflexion s'appuie sur des saynètes présentées sous forme de bandes dessinées, reprenant les différentes formes de maltraitance, qui peuvent être rencontrées au domicile.

L'objectif est d'identifier les actes non adaptés et d'élaborer des alternatives visant à la bientraitance.

Il s'agira de :

- Décrire ce qu'est la situation : repérer la pratique professionnelle, évoquer le ressenti de l'intervenant, le ressenti de la personne âgée ;
- Imaginer ce qu'aurait pu être la situation : quel aménagement de la pratique professionnelle pour une intervention correcte, quel ressenti de l'intervenant et celui de la personne aidée.
- **Quelles attitudes instaurer dans sa pratique quotidienne pour une attitude bientraitante ?**
- Réflexion sur la définition de la Bientraitance et rappel des principes de la relation d'aide.
- La bientraitance au quotidien : Que puis-je améliorer dans mon approche, mes gestes, mes comportements pour optimiser la qualité de prise en charge de la personne aidée?
- La bientraitance face à l'agressivité de la personne aidée : aider les professionnels à comprendre l'agressivité et à y faire face.

## Méthodes

- Exposé théorique (diaporama)
- Discussions et réflexions sur les pratiques professionnelles
- Projection de saynètes et vidéo
- Analyse de pratiques
- Etudes de cas et mises en situation

## Support pédagogique

Il sera laissé à chaque participant un dossier pédagogique contenant la copie des supports utilisés par les intervenants.

## Public concerné

Tous les professionnels intervenant au domicile des personnes âgées, quels que soient leur fonction et niveau hiérarchique tant il est important que tous les acteurs de la prise en charge entendent le même message, avec les mêmes mots, et qu'ils puissent échanger en un lieu neutre.

## Calendrier

**Vendredis 11 octobre et 8 novembre 2019**

## Durée

2 journées de 7 heures, soit 14 heures : de 9 h à 17 h.



### Lieu de réalisation

PASI  
Parc de la Julienne  
26 rue des Champs  
Bâtiment F  
91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX

### Intervenants

Psychologue clinicienne.

### Tarif

**240,00 € par personne (repas compris)**